

Commune d'AILLY-SUR-NOYE

Conseil Municipal du 09 Novembre 2022

Extrait du registre des délibérations

n° 2022-11-09-03

<p>Date de la convocation</p> <p>02/11/2022</p>	<p>L'an deux mil vingt deux, le neuf novembre à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre DURAND, Maire de la Commune.</p> <p>Etaient présents : Mesdames et Messieurs, Pierre DURAND, Nicolas BLIN, Jean-Noël LECOINTE, Christine BOURDELLE (arrivée à 20h38), Catherine CATHELY WANTIEZ, Maryse-Corinne ROSE, Annie COCHET, Edith DELBEY, Gérard LEROY, Patrick BERMOND, Richard BENOIT, Sonia DOUAY, Marie-Hélène MARCEL, Anne-Marie LATEUR (arrivée à 20h09), Marylène FRANZ (départ à 21h30), Céline TAMPIGNY, Vincent DAINE ;</p> <p>Étaient représentés : Mesdames et Messieurs, Christine BOURDELLE par Sonia DOUAY (jusqu'à 20h38), Marylène FRANZ par Marie-Hélène MARCEL (à partir de 21h30), Pascale GIRARD par Jean-Noël LECOINTE et Frédéric PINOIT par Pierre DURAND ;</p> <p>Était absents : Mr Paolo MARCELO, Mme Karine PAGEAU, Mr Tristan ROUSSEL DASSONVILLE et Mr Sébastien VILLAIN ;</p> <p>Monsieur Richard BENOIT est désigné secrétaire de séance</p>														
<p>Convoqués : 23</p> <p>Présentes : 17</p> <p>Représentés : 04</p> <p>Absents : 04</p>	<p>Monsieur le Maire expose qu'afin de financer nos besoins ponctuels de trésorerie et de faire face à tout risque de rupture de paiement dans un délai très court, la commune peut ouvrir une ligne de trésorerie.</p> <p>Il est proposé de renouveler la ligne de trésorerie actuelle de la façon suivante :</p>														
<p>OBJET :</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Banques</th> <th>Montants proposés</th> <th>Durée</th> <th>Taux d'intérêt</th> <th>Taux non utilisation</th> <th>Frais de dossier</th> <th>Paiement des intérêts</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Caisse Epargne</td> <td>400 000 €</td> <td>12 mois</td> <td>0,85%</td> <td>0,20%</td> <td>600 €</td> <td>Chaque mois</td> </tr> </tbody> </table>	Banques	Montants proposés	Durée	Taux d'intérêt	Taux non utilisation	Frais de dossier	Paiement des intérêts	Caisse Epargne	400 000 €	12 mois	0,85%	0,20%	600 €	Chaque mois
Banques	Montants proposés	Durée	Taux d'intérêt	Taux non utilisation	Frais de dossier	Paiement des intérêts									
Caisse Epargne	400 000 €	12 mois	0,85%	0,20%	600 €	Chaque mois									
<p>Budget principal</p> <p>2022</p>	<p>Après avoir oui les explications le Conseil Municipal décide :</p> <p>- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative à la ligne de trésorerie décrite ci-dessus avec la Caisse épargne.</p> <p>- Décide d'ouvrir la ligne de trésorerie auprès de la caisse épargne.</p>														
<p>Finances</p>	<p>Les critères sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Montant : 400 000 € - Durée : 12 mois - Taux d'intérêts : €STE+marge de 0,85% - Process de traitement automatique : Tirage = crédit d'office Remboursement = débit d'office - Paiement des intérêts : chaque mois civil par débit d'office - Frais de dossier : 0.15% minimum 300 € prélevés en une seule fois - Commission d'engagement : Néant - Commission de mouvement : Néant - Commission de non-utilisation : 0.20% de la différence entre le montant de la ligne de trésorerie et l'encours quotidien moyen périodicité identique aux intérêts 														
<p>Ligne de trésorerie</p>	<p>- Dit que les crédits seront prévus au budget</p> <p>Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents</p> <p>Pour copie conforme</p>														

Le Maire,
Pierre DURAND

